



Ma BCJ

Mon mandat de gestion

Simplifiez vos placements avec nos mandats de gestion, une solution clé en main pour une transparence totale.

Protéger et valoriser votre patrimoine, en toute confiance.

La BCJ, mon partenaire financier

La gestion de patrimoine constitue l'une de nos activités majeures. Nous souhaitons vous offrir un partenariat à long terme, basé sur la fidélité et la confiance.

Nos points forts



Compétences

Au bénéfice d'un large savoir-faire, la BCJ propose des services financiers de premier plan.



Proximité

Nos conseillers en placement vous assurent une proximité et une disponibilité de chaque instant.



Partenaire de référence

En confiant la gestion de votre patrimoine à la BCJ, vous optez pour un partenaire solide, fiable et dont l'expertise est reconnue.

Le mandat de gestion BCJ

Vous souhaitez confier la gestion de votre patrimoine à un partenaire financier fiable et disponible ?

Le mandat de gestion BCJ est la solution vous permettant de déléguer le suivi de votre fortune tout en assurant une gestion qui soit conforme à vos souhaits. En fonction de votre situation personnelle et financière, de votre tolérance au risque et de vos objectifs, une stratégie est déterminée pour vos placements. Dans le cadre de celle-ci, vos avoirs sont gérés afin de profiter au mieux des opportunités sur les marchés financiers tout en étant sous constante surveillance.

Le principe du mandat de gestion

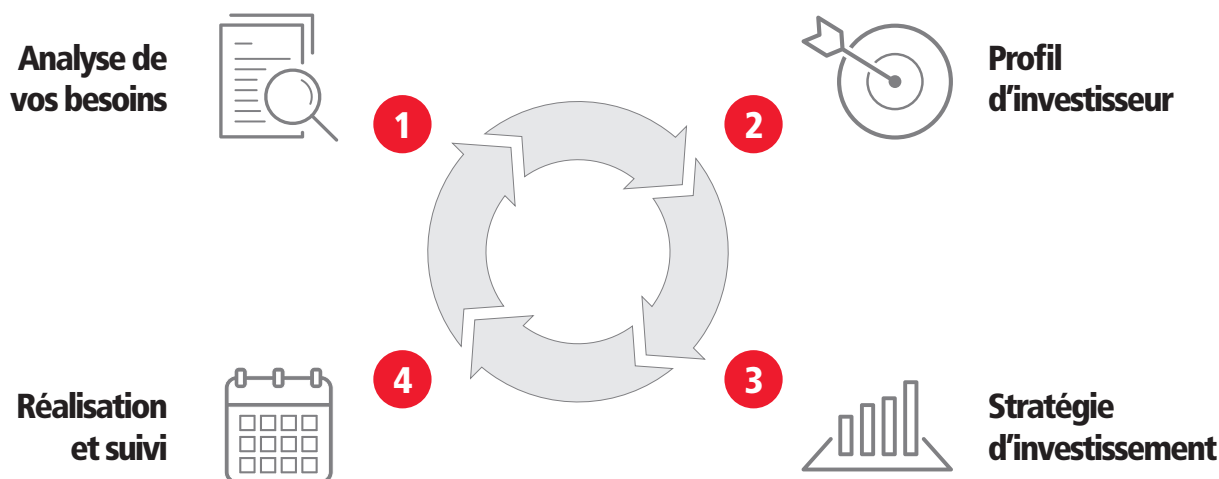
Le mandat de gestion constitue un accord contractuel par lequel vous déléguez la gestion du patrimoine à votre banque. Dans le cadre de ce mandat, la banque est habilitée à réaliser toutes les opérations ayant pour objectif d'optimiser l'évolution de vos avoirs à l'intérieur de la stratégie fixée. En fonction de la situation économique et financière, votre partenaire prend les décisions visant à vous faire profiter au mieux des évolutions attendues, tout en veillant à minimiser les risques au sein de la stratégie définie.

Un gestionnaire à votre écoute

Votre conseiller est à votre disposition pour vous informer en tout temps de la situation de votre patrimoine, de l'évolution des marchés et des décisions de gestion prises.

La démarche d'accompagnement

La clé du succès repose sur la relation de confiance que vous établirez avec votre conseiller en placement. Pour que la stratégie de placement soit parfaitement adaptée à vos objectifs, vous serez accompagné dans une démarche en quatre étapes :

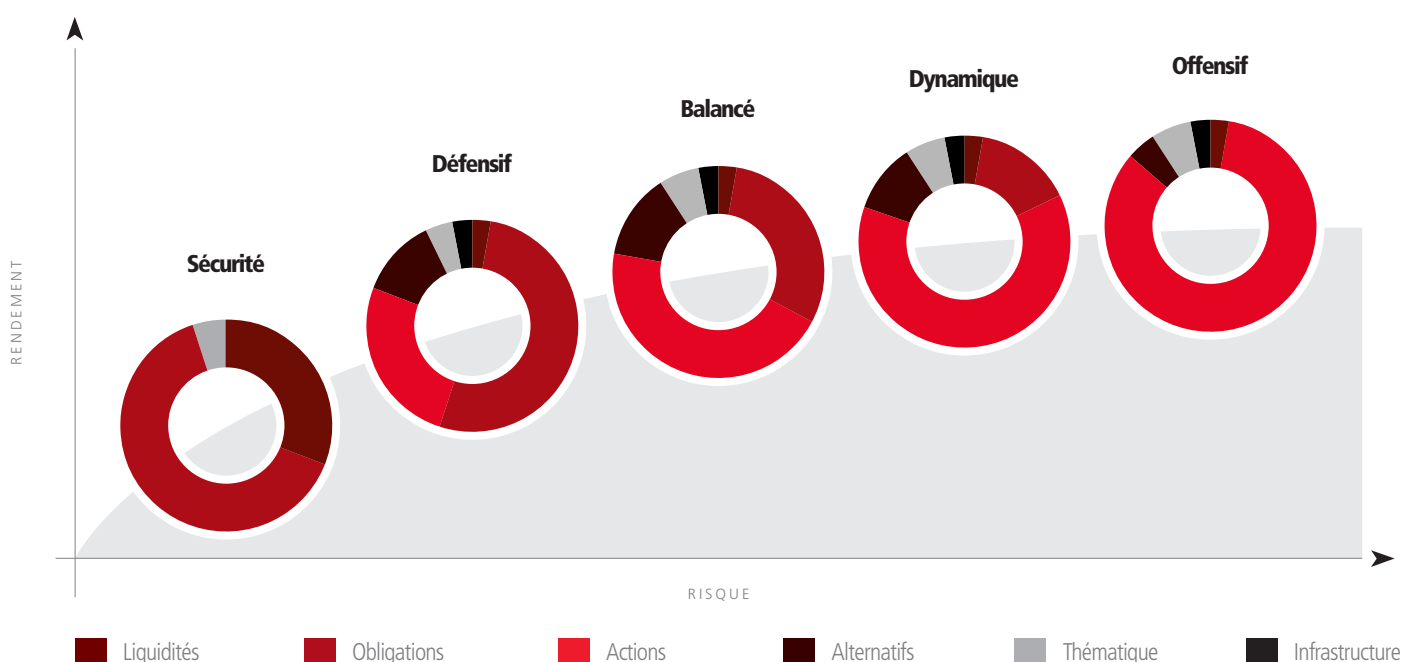


Les stratégies

Une solution adaptée à votre situation

En terme de gestion de patrimoine, vous n'avez peut-être pas les mêmes objectifs et la même tolérance au risque que votre voisin.

C'est pourquoi 5 stratégies sont à votre disposition, en terme de composition de portefeuille, de rendement attendu et de risque.



Politique d'investissement responsable

La gestion responsable des avoirs

La BCJ s'est engagée, notamment au travers de sa politique d'investissement responsable, à respecter certains critères établis afin de prendre en compte les risques ESG dans ses investissements. En effet, certains risques extra-financiers ont été soulevés par la banque. La notion de risques ESG peut être traitée au travers de 7 approches différentes selon l'AMAS (l'association suisse des gérants de fortune) ; les exclusions, le filtrage positif / Best-in-Class, l'intégration ESG, les investissements thématiques, les investissements d'impact, l'actionnariat actif ainsi que le souci du climat. La BCJ a décidé, pour l'instant, de se concentrer sur les quatre approches suivantes :



Exclusions strictes

L'exposition à certaines controverses ou certains domaines d'activités est totalement exclue des portefeuilles comme par exemple toutes les controverses liées aux normes de l'ONU.



Intégration ESG

Certains secteurs considérés comme à risque sont limités au sein des portefeuilles. L'exposition au niveau du portefeuille ne doit pas dépasser les 1% dans certains secteurs comme le tabac ou l'alcool.



Best-in-Class

Selon notre fournisseur de données externes MSCI, uniquement des fonds de placement ayant une note ESG supérieure à BBB sont intégrés. L'objectif de cette stratégie est de sélectionner les produits intégrant pleinement les risques extra-financiers.



Engagement actionnarial

Adresser des thématiques et controverses ESG selon nos priorités tout en améliorant l'appréhension des risques extra-financiers du portefeuille et en renforçant la connaissance des mesures mises en œuvre par les entreprises.



Nos engagements

La BCJ est aussi signataire des UNPRI, Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, qui encouragent le développement d'une finance durable.



La BCJ est membre de Swiss Sustainable Finance (SSF), une organisation qui soutient le positionnement de la Suisse en tant que centre mondial de la finance durable.



Finalement, la BCJ participe annuellement au test de compatibilité climatique PATCA (Paris Agreement Capital Transition Assessment). Ce questionnaire permet d'amener une certaine transparence sur les investissements détenus et de calculer l'exposition aux secteurs à fortes émissions de carbone.



Vos avantages



Gestion professionnelle

Votre portefeuille est construit et suivi par nos spécialistes, selon votre profil d'investisseur et selon notre appréciation des marchés.



Diversification optimale

Votre patrimoine est réparti dans plusieurs classes d'actifs et principalement investi dans des placements collectifs. La diversification est donc maximale, évitant le risque lié à une position individuelle.



Large exposition au CHF

Le CHF est la monnaie prépondérante de vos investissements, réduisant ainsi largement le risque lié à l'évolution des devises.



Sélection des meilleurs produits

Les véhicules d'investissement sont issus d'instituts financiers reconnus et choisis selon des critères bien spécifiques.

Tarification

Une tarification transparente et compétitive

Le coût de votre mandat est défini et connu à l'avance. C'est pourquoi le tarif du mandat de gestion BCJ est forfaitaire et inclut tous les services dont vous avez besoin.

Prestations incluses

- Commission de gestion
- Frais de compte
- Droits de garde
- Courtage
- Commissions d'émission
- Relevé fiscal
- Rapport de gestion

Le processus de gestion

Allocation stratégique: les fondements

L'allocation stratégique constitue le squelette de votre portefeuille, à savoir la répartition entre les différentes classes d'actifs (liquidités, obligations, actions, investissements alternatifs) en fonction de votre stratégie.


Allocation tactique: la réactivité

L'allocation tactique représente le positionnement de vos avoirs en fonction des anticipations de marché à court terme. Chaque trimestre, le comité de placement BCJ se réunit et prend les décisions afin d'adapter votre portefeuille aux mouvements attendus sur les marchés.

Questions et demandes générales

Banque Cantonale du Jura SA

Rue de la Chaumont 10
CH-2900 Porrentruy

 032 465 13 01

 marches@bcj.ch

 www.bcj.ch/mandatdegestion

Indications importantes

Le présent document est fourni à des fins d'information et de marketing au sens de la Loi sur les services financiers (LSFin).

Il est exclusivement destiné à la distribution en Suisse et ne s'adresse pas aux personnes dont la nationalité ou le domicile n'autorise pas l'accès à de telles informations en raison de la réglementation en vigueur. En particulier, ce document et les informations qu'il contient ne doivent pas être distribuées ou transmises à des personnes qui peuvent être considérées comme des « U.S. persons ».

Le document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation, ni une recommandation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou de prestations bancaires. Il ne constitue pas non plus un conseil en placement, en fiscalité ou toute autre recommandation personnalisée. Les informations présentées ne tiennent pas compte de la situation individuelle du destinataire.

Les stratégies et allocations présentées sont de nature indicative et ne constituent pas une recommandation personnalisée. Elles peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. Il appartient au destinataire d'examiner, avec l'aide d'un conseiller, l'adéquation de ces éléments à sa situation personnelle, à ses objectifs d'investissement et à sa tolérance au risque.

Les produits et services présentés peuvent comporter des risques spécifiques, notamment des risques de marché, de crédit et de liquidité, et peuvent présenter un degré de complexité variable. Les investissements comportent des risques, notamment le risque de perte en capital. Toute référence à une performance passée ne préjuge pas de la performance actuelle ou future et ne constitue pas une garantie.

Les informations contenues dans ce document ont été établies avec le plus grand soin et en toute bonne foi et proviennent de sources jugées fiables. Toutefois, la Banque Cantonale du Jura SA (BCJ) ne garantit ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur actualité et décline toute responsabilité en cas de pertes résultant de leur utilisation.

Les opinions et analyses exprimées reflètent une appréciation à un moment donné et peuvent être modifiées sans préavis.

Ce document peut inclure des éléments relatifs aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) reposant sur des sources externes et des méthodologies susceptibles d'évoluer.

Certaines informations peuvent provenir de fournisseurs externes tels que MSCI. Elles sont fournies sans garantie et ne constituent pas une recommandation d'investissement.

Ce document ne constitue pas un document contractuel.

Toute reproduction, totale ou partielle, du présent document est soumise à l'autorisation écrite préalable de la BCJ.

Plus d'informations sur www.bcj.ch

Ma BCJ *Ma banque*